



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMISSION ELECTORALE DE LA FECAFOOT

COMMUNIQUE N°004/FECAFOOT/PDT/CE/2023

Portant constatation des dépôts des candidatures dans le cadre du processus électoral de désignation des représentants de l'ACEC à l'Assemblée Générale et au Comité Exécutif de la FECAFOOT

Est constaté le dépôt des dossiers des candidatures dans les catégories ci-après :

- Délégués de l'ACEC à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT :

- 1- BATAMAK Pierre Joseph
- 2- SHU Pascal ABUNDE
- 3- SADOU Fernand
- 4- MEVOA Benoît Placide
- 5- ATANGANA OMGBA Martin Thierry
- 6- NKAMENJO NYA Robert
- 7- ZOMISSI NGAPDOH Gauthier

- Représentants de l'ACEC au Comité Exécutif de la FECAFOOT :

- 1- BATAMAK Pierre Joseph
- 2- SHU Pascal ABUNDE

Conformément au Code Electoral de la FECAFOOT, les candidats disposent d'un délai de 03 jours (jusqu'au 22 décembre 2023) pour compléter leurs dossiers ou remplacer les pièces non conformes.

Yaoundé, le 19 décembre 2023

Le Président de la Commission Electorale


Gilbert SCHLICK